

# L'ACLLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou  
Tout Nivelles périrou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>ms</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).

**ON TRAITE A FORFAIT.**

### Deuxième concours littéraire wallon ouvert par l'ACLLOT.

#### Objets du Concours.

- 1° Une chanson.
- 2° Une poésie.
- 3° Une collection d'expressions wallonnes, en usage à Nivelles, relatives aux mots : *œil, main, pied, cœur*.
- 4° Une rédaction en prose (narration, description, ou étude.)

#### Conditions du Concours.

Des récompenses spéciales seront affectées à chaque objet du concours. On peut indifféremment concourir pour un seul ou pour plusieurs objets.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franches de port, à M. Edouard PARMENTIER, rue de Soignies, 21, à Nivelles, avant le 30 Juillet 1890.

Elles ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit un billet cacheté contenant leur nom et leur adresse.

Le billet portera une devise ou une indication quelconque répétée en tête du manuscrit.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auraient point obtenu de distinction seront brûlés, sans avoir été ouverts, immédiatement après la proclamation des décisions du jury.

Les pièces écrites en wallon nivellois sont seules admises au concours.

\*\*\*

Nous croyons utile de rappeler de temps en temps notre concours wallon aux lecteurs de l'ACLLOT. Il est désirable que les concurrents n'attendent pas les derniers jours pour se mettre à la besogne : les travaux produits dans ces conditions se ressentent inévitablement de la hâte avec laquelle ils ont été exécutés et ce fut là, on s'en souvient peut-être, le grand défaut des productions présentées au dernier concours.

Nous assistons, en Wallonie, à un réveil littéraire fort intéressant : un peu partout, les Wallons expriment leur attachement à leur langue par des écrits, par des chansons, par des représentations théâtrales. Il faut voir dans ce fait, à côté du mouvement littéraire que l'on constate, aujourd'hui, dans un grand nombre de dialectes, une réaction naturelle et légitime, provoquée par l'exagération des revendications flamingantes.

Depuis qu'il existe, l'ACLLOT n'a cessé d'être un organe wallon ; mais on nous rendra cette justice que jamais nous n'avons écrit un mot désobligeant à l'adresse de nos frères flamands et que nous nous sommes surtout attachés à l'étude de la langue et des mœurs wallonnes.

Aujourd'hui, cependant, le groupe qui dirige

le mouvement flamingant va si loin dans ses prétentions ; il demande le redressement de ses griefs dans un langage si injurieux pour les Wallons, que nous ne pouvons nous empêcher de protester.

Il gagne du terrain ; prenons garde et suivons avec attention ses démarches ; la chose en vaut la peine, car il ne s'agit pas, ici, d'un réveil littéraire, mais d'un envahissement des Flamands ignorant le wallon chez les Wallons ignorant le flamand.

Il est bon, nous semble-t-il, de répondre à ces tentatives en affirmant le plus souvent et le plus énergiquement possible la vitalité de notre langue. Stroy.

### Les Aventures de Jean d' Nivelles, el fils de s' pere,

PAR M. L'ABBÉ RENARD (1).

(SUITE ET FIN)

Il ne manque pas, dans ce poème original, de traits mordants, de petits coups adroitement mais nettement donnés à droite et à gauche, d'idées personnelles sur les questions du jour, glissées entre deux incidents comiques, mais exposées avec une franchise vraiment crâne.

Voici une petite taloche donnée à Philippe-le-Bon :

El bon Phiupp — c'est dainsi que l'histoire el l'appelle —  
Astait Duc de Bourgogne ; i demeureit dins Brusselle.  
Meritait-i s' no là ? Nos viron ça pu lon.

A ç'heur, jè dis seultmit qui stait par trop capon.

El grand maiss, qui counnait noss cœur et noss caboche,  
L'a jugé su tout ça. Pour mi, qu' i l' boute à s' poche.

Ecoutez ce début du troisième chant :

Comm tout l' monde, el soieie ess évioie ess couchi  
Et, d'après sn habitude, i n' s'a ni desbi.  
I fait tout fin noir nût. Padri des gros nuâches,  
Eil lune ave les stois, muchnaient leus bias visâches.  
Jean est monté sus s' chambe, i s'a broqui dins s' lit,  
Pou descrandi s' carcasse et pou rouser sn esprit.  
El soumeie el l'estind ; il est, sur lu, l' tavau ;  
I ronflet comme enn basse, i dort comme in caiau.

Voici l'opinion de M. Renard sur la question flamande :

Nos stons pou les flaminds ; chaq flamind c'est noss frère.  
I sont vrais patriotts, t' aussi bin q' les wallons.

Belchs, nos astons tertous ; d'ainsi, nos nos valons.

Pourtant, i d'a saquants — leiz-m' dire emm pinsée —  
Devnus telmint flautinds, qu'is n' valnaient pus n' pennée.

Je n' prétinds ni, pou ça, q' c'est des mauvaiches gins ;  
Main is fetaient du tour a nos bons sintimints.

Dedins l' ciel, dessus l' terre, a l' vill, comme au villâche,  
Les biess, les gins n' devrunt que parler leu lingâche.

El flamind est lour bia. La dus j' leu donn raison ;  
Main pouquoï d'vris l'apprende et roublî l' wallon ?

Après ça, l' qui counnaiche ? Est-ce el flamind d' Tenoule,  
Qu' o cause à Caquevigne austant qu' a Jandreouite ?

Sarait-ce et cin ded-ci ? Sarait-ce et cin ded-là ?  
C'est qui d'a tant que l' dialé enn pourrait compter ça.

Dédié à MM. les docteurs et pharmaciens :

C'est l' bon Dieu, lu tout seu, qui donne et qui rind l'vie ;  
L'homme enn nos put jamais scaper q' d'enn maladie.

Medcin, apoticaire de rêmeint deux, sus cint.  
Dainsi, vos comperdez qu' i t'uaient bramin.

Nous signalons aux amoureux la belle déclaration

que voici :

O m' cher Jean, lu dist-elle, escoutez-m, pou m'intinte ;  
Despu in dbout s' qu' a l' aute, em cœur est descléié ;

Et pou l' raqueude échene, ah, c'est vous qu' a l' filé.

Dite enn parol d'amour, vous qu' a n' si bounn nature :

l' sara rassarci, qu' o n' vira pont d' cousture.

M. Renard s'est plu à rencontrer (et à vaincre) une difficulté assurément bien ardue : celle d'exprimer,

(1) V. l'ACLLOT du 16 mars 1890.

sans effaroucher le lecteur le plus pointilleux, ces détails un peu gras, un peu... odorants, que le Wallon affectionne, à tort ou à raison. Il fait plusieurs fois allusion, en termes irréprochables, à l'infirmité de « Mènnèquet pisse » et il raconte, dans toutes ses péripéties, la singulière inondation qui mit fin au sac de Dinant. Voici, certes, un des quatrains les plus risqués du poème :

Is sont sois. C'est adon qu' o n'a pus d'erlène  
Et qu' o fait, dins l' malso, ce qu' o d'vrait sus l' rue,  
Et cor, in s'assurant si l' cin qui s' trouva padri  
A l' foreie estoupée et surtout l' nez bouchi.

Qui peut s'offenser de cette boutade ?

Nous voudrions citer encore bien des passages du poème de M. Renard, mais il faut savoir se borner et ne pas piller, sans prétexte de glaner.

Il nous reste, pour exprimer notre pensée tout entière sur *Jean d' Nivelles*, à formuler deux petites critiques : il est regrettable que la langue si wallonne du poème ne soit pas nettement localisée et que l'auteur ne s'en soit pas tenu au seul wallon de Braine-l'Alleud, qui est le sien. Il ne l'a fait, dit-il dans sa préface, qu' « austant qu' possible. »

L'orthographe du poème ne nous semble pas non plus irrécusable. M. Renard a voulu se rapprocher le plus possible du français et, en cela, il a bien raison. Mais ne va-t-il pas trop loin quand il demande au lecteur de prononcer en wallon des mots écrits presque en français ? Quel est le lecteur, même le plus wallon, qui s'avisera de prononcer *pweies* et *sweies* le dernier mot de ces deux vers :

A mitan habits, leu poitrine a des poies  
Co pu durs, co pus longs q' les singlés n'ont des soies ?

Nous nous hâtons de glisser, car nous savons que notre orthographe, à nous, est loin d'être parfaite et que M. l'abbé pourrait fort bien nous dire :

Mais lournz vous, de grâce, et l'on vous répondra.

MORALE. Les sociétés littéraires wallonnes ne pourraient-elles s'efforcer d'amener, après discussion, l'adoption d'une orthographe uniforme ? Stroy.

### Boîte du Journal.

Un correspondant, qui signe *Grincheux*, nous prie d'apprendre à nos lecteurs qu'il a poussé un soupir de soulagement en voyant la fin du long travail publié par les *Annales de la Société Archéologique* sur le chapitre de Sainte Gertrude.

Cette nouvelle, nous n'en doutons pas, intéressera vivement nos lecteurs, dont les avis seront sans doute partagés : ceux qui ne connaissent pas le travail en question pourront trouver notre correspondant un peu irrévérencieux ; les autres seront peut-être plus indulgents.

Quant à nous, nous nous empressons de déclarer que nous ne sommes pas de ces derniers.

### Nécrologie.

Lundi dernier, ont été célébrées au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Julien MINNE, décédé en notre ville à l'âge de 65 ans. Nous sympathisons à la douleur de la famille.

### Résultats d'adjudications.

14 Mars 1890. Au gouvernement provincial à Bruxelles, entreprise des terrassements, des égouts et des pavages des rues au quartier du Dries, à Forest-Est, fr. 90.168,90.

M. C. Rousseau, à Nivelles : Egouts, fr. 34.058,40 ; Terrassements, fr. 1.26 le ms ; pavages fr. 45.620 et 43.406.

Nous avons annoncé, avec les journaux industriels et commerciaux auxquels nous avions emprunté ce renseignement, que M. G. Guinet, de Nivelles, était le plus bas soumissionnaire pour la construction d'un mur de clôture au presbytère de Monstreux. C'est M. Gustave Binet qu'il faut lire.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**Séance** du Conseil communal du lundi 24 mars 1890, à 3 heures de relevée.

### ORDRE DU JOUR :

- 1° Hospices — Vente d'arbres — Convention pour l'établissement d'une servitude.
- 2° Collège — Compte de 1889.
- 3° Donation à la Fabrique de l'église de St-Nicolas.
- 4° Demande qu'il soit placé de nouveaux réverbères.
- 5° Rôle d'imposition pour le curage des cours d'eau.
- 6° Plan d'alignement de la route de Nivelles aux 4 bras à rectifier.
- 7° Détournement de la rivière la Thines en vue des travaux de construction de la nouvelle route du Cura.
- 8° Demandes de subsides par les sociétés colombophiles.
- 9° Proposition de l'exécution de travaux de voirie au faubourg de Charleroi.
- 10° Nomination d'un Professeur intérimaire au Collège en remplacement de M. Gérard, nommé à l'athénée de Louvain.

**L'assemblée générale** des actionnaires de la Société Anonyme « La Métallurgie » aura lieu le 29 mars à 10 heures, place de Louvain, 1, à Bruxelles.

**M. A. Berger**, ingénieur aux ateliers de la Métallurgie, vient d'entrer dans l'administration des chemins de fer de l'Etat-belge. M. Jules Hautain a été désigné pour le remplacer.

Toutes nos félicitations.

**On annonce** pour le 1<sup>er</sup> avril prochain de nombreux changements dans l'horaire des trains qui desservent notre ville.

Des nouveaux trains seront mis en marche sur la ligne de Manage-Wavre; l'un d'eux partira de Manage à 7 h. 24 du matin; il passera à Nivelles à 7 h. 46, pour arriver à Wavre à 8 h. 43. Ce train sera d'une grande utilité pour les élèves de Manage, Seneffe, Feluy qui suivent les cours du Collège et qui doivent aujourd'hui attendre 2 heures avant l'ouverture des classes.

Un autre train quittera Wavre à 8 h. 48 du matin arrivera à Nivelles à 9 h. 47 et continuera vers Manage.

Au soir, un train quittera Manage à 6 h. 23 et arrivera à Nivelles-Nord à 6 h. 45; ce train fera éviter

une attente de 1 h. 10 à Manage aux nombreux voyageurs venant de la ligne de Mons.

Un autre train quittera Baulers à 6 h. 55, pour arriver à Manage à 7 h. 20.

Le train qui part d'Ottignies à 11 h. 25 ne sera plus mixte et partira à 12 h. 10.

Le train d'ouvriers qui part actuellement de Nivelles-Nord à 6 h. 05 sera avancé de 8 minutes afin de permettre aux ouvriers qui désireront se rendre à Luttre par cette voie d'y arriver avant l'ouverture des portes de l'arsenal.

Sur la ligne de Bruxelles à Luttre les changements sont moins importants.

Le train qu'on réclamait depuis si longtemps, quittant Bruxelles dans l'après-midi est enfin accordé. Il partira de cette gare à 2 h. 37 du soir pour arriver à Nivelles-Est à 3 h. 44; il fera arrêt partout.

Les trains quittant Bruxelles-midi à 4 h. 50 et 5 h. 22 du soir seront supprimés et remplacés par un train partant de Bruxelles à 5 h. 02 et arrivant à Nivelles à 6 h. 08.

**Un lecteur** nous demande s'il ne serait pas utile que la police surveillât de près le lait qui se vend en ville et qui, par ce temps d'épidémie, forme la base de l'alimentation des malades et des convalescents.

Nous sommes entièrement de l'avis de notre correspondant, et nous espérons que l'on ne manquera pas de prendre des mesures sévères contre les falsificateurs.

**Nous nous permettons** de signaler à M. l'échevin des travaux publics l'état des plaques en fonte qui recouvrent les bouches d'égout dans les rues de la ville.

Dernièrement, un voyageur, qui revenait le soir de Bruxelles, posa malheureusement le pied sur l'une d'elles, au faubourg de Namur, et s'en fut prendre un bain de pieds dans l'égout. Il ne s'est pas blessé mais on nous assure que ce petit accident l'a rendu longtemps inabordable, au propre et au figuré.

**Trois gentils** petits masques couverts de feuilles de lierre ont trotté, dimanche dernier, de café en café, en vendant de petits bouquets de fleurs. La recette devait être versée dans la caisse des ouvriers. De quels ouvriers? Nous l'ignorons; mais nous espérons bien que cet argent aura reçu une destination philanthropique. Sinon il serait trop commode de profiter du carnaval pour commettre

innocent, dzout-elle à s' nhomme in l'assistant à s'habii; r'tenez bi c' qué d' vos dis, vos vos d'in r'pintirez, fwé dè m' nâme.

— Té! Té! Madame; à vos intinde o n' pourout pus ratchi. Allons, donniz-m-mè m' barette pou mi muchi mes tcheux.... C'est ça, m' guerséli à c' l'heure.... D'ainsi djé vourou bi vire el diàle qui m'ercounira. Tout l' même, comme Minique astout abertaqi, g'astout in aut' homme. Au mounnint qu'i d'allout sourti, s' femme fè chénance dé voulwère li raqueude enne càrte à s' dos, èy à l' place dé ça elle li applaque enne pancarte jusqu' stout mis :

### C'EST PÈCROT

in grandès lettres.

Minique sourte contint comme in bossu in fzant daller s' clatchère; à c' mounnint là, i n'avout ni in àme dèdins l' rue, si bi qu' persòne né l'avout vu sourti dè s' maiso, et qu'i n' povou mau dé ieszse ercouneue.

Bah oui! I n'astout ni co intré au cabaret éiusqu'i comptout bi trouver des coumarades pou leu d'ner in intrigue qué t'ausi rade tous les habitudes s' mettont à crier : « C'est Pécrot, c'est Pécrot; astez là, Pécrot? »

— Bi, d'in vlà ieunne, es-t-elle làle, dissi-Minique, qui stout djà r'tchieu comme in pain mau r'venu. Astez sourcis, hon, vous autes, pou r'connette d'ainsi n' saqui dévant qu'i n' seuche intré.

Mais il avout beau dire, tout l' cabaret, à l' place dé li responde, criout : C'est Pécrot!

Dins les autes cabarets, ça co sté l' même répétition; il avout beau fè l' chalé, el bossu, toutes les grimaces qu'i povout, c'est comme s'il arout ieu tapé s' tiessse au mur.

ainsi, gentiment (oh! fort gentiment!) des petits délits d'escroquerie.

### Extrait du dernier n° de la Gazette de Nivelles :

Notre confrère l'*Aclot* a décoché dans son dernier numéro, à l'adresse de notre bibliothèque populaire de St-Vincent de Paul, un trait qui, pour être attendu dans la forme, n'en est pas moins injuste et peu bienveillant au fond. « Le livre de M. Renard coûtant 3 frs, n'est pas à la portée de toutes les bourses : a-t-on songé de souscrire à cette œuvre nivelloise pour nos bibliothèques populaires? Nous l'espérons, mais nous sommes loin d'en être certains. »

A bon entendeur, demi mot suffit : Nous entendons.

Deux mots : 1° Notre bibliothèque est une œuvre sociale dont la charité fournit seule les ressources; 2° M. Renard n'a pas négligé dans son livre d'instruire et de moraliser en amusant. Pour ce double motif, nous sommes persuadé que la bibliothèque recevrait avec bonheur les *Aventures de Jean de Nivelles*. Recevra-t-elle le livre? Nous l'espérons, mais nous sommes loin d'en être certain.

Deux mots, à notre tour : 1° « le trait injuste et peu bienveillant au fond » que la *Gazette de Nivelles* nous reproche avec tant d'à propos ne s'adressait pas à la seule bibliothèque de Saint Vincent de Paul, mais bien à nos bibliothèques populaires. Notre confrère ne l'ignore pas : il existe, rue de Soignies, une bibliothèque populaire, fort active, qui est aussi « une œuvre sociale dont la charité fournit seule les ressources ». Nous avons donc demandé à ces deux œuvres sociales de consacrer à l'achat d'un exemplaire des *Aventures de Jean de Nivelles* une petite partie des ressources que la charité leur fournit.

Franchement, ce trait n'a pu piquer qu'une épiderme bien sensible.

2° Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. l'abbé Renard vient d'envoyer un exemplaire de son poème à chacune de nos bibliothèques populaires.

Nous annonçons cette nouvelle avec d'autant plus de plaisir que le principal but de l'*Aclot* est de donner un coup d'épaule — que n'a-t-il l'épaule plus vigoureuse! — au mouvement littéraire wallon.

**Nous signalons** à la bienveillante attention de l'Etat-Major de la garde civique la belle conduite de M. Adolphe Roulet, garde à la 1<sup>re</sup> Compagnie, qui, lors du dernier incendie, a sauvé des flammes le fusil de M. Lelièvre.

Cet acte de courage mérite, selon nous, au moins une mention dans les annales de notre milice citoyenne.

### On démolit activement l'ancien abattoir : la

— Allons, disst-st-i à l' fin, djé m' vas daller dins les cafés dsus l' marchi, éiusqu'il a des messieurs; doulà, o n' nié connaît ni, et o n' m'emb'èra pus.

Ça co sté l' même là qu'ailleurs, o ligeout l' pancarte qu'il avout à s' dos, èyé aux Arts, à l' Régence, à Ninie, c'est n'astout qu'enne vwé pou crier Pécrot! Vyant ça, il est r'coureu à s' maiso, comme s'il arout ieu l' rate destatchée.

— Astez djà là? qu'elle li-z-a d'mandé s' femme, vos d'avez djà vo soû?

— Djé cwé qué l' diàle es d'in melle, i n'est ni possipe autrémint; djé n' sarou fé in pas nulle part sans qu'o n' sé mette à crier m' no. Vo arez co, hazard, fé daller vo langue pa tous costés, pou d'aller dire commint c' qué dj' sarou habii. Mais vos n'arez ri gagni avé ça, pa'c' qué djé m'in va vos quer in aute masse au Bazar, èyé dj' vas mette vo péliasse èy ieune dé vos cottes.

— Dé qué m' péliasse? bi, vos n' m'avez ni saisi, qué vos diriz d'ainsi barlaurer mes bellès loques, attraper vo filé, put ett, èyé tout m' desbrigi m' péliasse qué d' mets pou daller à messe el dimanche!

— Ri d' tout ça, djé l'ai dit et djé l' dis co, i m' faut vo péliasse, n'asprouvez ni vos mette au dvant d' mi, pa'c' qué vos sarez qué nouvelle!

Et in dzant ça, Minique, qui avou attrapé n' démi-zouf, satche ses habiements dju dè s' dos télmint rade qu'i n'a ni ieu l' temps dé vire el pancarte, èy il est s'incoureu quer in aute masse.

Pindint c' temps là, Mélie r'print l' pancarte elle lé r'met dins l'armwère, adont elle s'in va quer s' péliasse èy enne vieie cote dé moiré.

Quand Minique est rintré, il a mis l' cote èyé l' péliasse

## C'EST PÈCROT !

Pus vi pus sot, dist-o souvint; o povou bi dé dire astant d' Minique Pécrot : n'avout-i ni indvinté, in année, malgré ses cinquante ans, dè djouer s' rôle au Lætare! Quand il a ieu lachi in mot d' ça à s' femme, Mélie, qui est djalousse comme i n' d'a pouin, cé d'a sté ieune d'affaire dins l' mènatche!

— Commint? dzout-elle, vos n'avez ni co assez dé toute vo s'menne pou bwère, qu'i vos faut co daller bransquatter vos liards? Lèchiz fé les djounes, grand lolau qu' vos astez.

— Ça, i n'a ni à dire, vos prêch'riz d'jusqu'à d'main au matin, qué c' s'arou comme si vos tchant'riz.

— Si vos comptez d'sur mi pou vos arrindgi vo loques, l'ami, vos tchèrez court et pau lon.

— Quant à ça, tenez vos pids tchauds, djé d'in sourtirai bi mi même.

Et comme d'effet, Minique s'a mis tout d' suite à l'ouvrathe, pa'c' qué quand il a n' saqué dins l' tiessse i né l'a ni aut' part.

Il a sté quer in v' casaque èy enne vieie maronne au guerni èy i s'a mis à keude dèssus des djoux d' càrtes qu'il avout ramassés dins les cabarets pindint l'hivier.

El djou du Lætare v'nu, dévié l' breune, Minique a couminchi à s'habii; es femme, qui n'avout ni djoqui dé toute el semenne dé li cachi misère, avout l'air dé ieszse ervèue en' niètte à ielle; pourtant s' mauvaiche hùmeur astout lon d'ieszse outte.

— Vos volez tout l' même daller maugré mi, grand

charpente, d'une extraordinaire solidité, est déjà complètement enlevée; une barrière de planches cache le mur de la façade, encore tout couvert d'affiches.

Il semble que l'on ait juré la disparition de tous ces vieux murs qui cachaient leur vétusté sous les couleurs vives des affiches de ventes ou de fêtes: il y a quelques années, on a abattu celui qui se trouvait au coin de la rue de Charleroi et du boulevard de la Dodaine, là où s'élève aujourd'hui la maison de M. le notaire Paradis; plus récemment, on a démolì, pour faire place au nouveau palais de justice, le mur d'affichage de la rue de Bruxelles et en voici deux qui disparaissent aujourd'hui avec l'abattoir, l'un dans la rue de Charleroi, l'autre dans la rue des Brasseurs.

Ils avaient chacun leur physionomie spéciale et un public fidèle qui les aimait, qui s'arrêtait devant eux, à heures fixes, et qui leur demandait leurs nouvelles quotidiennes.

Et, le Waux Hall devant bientôt disparaître, voici qu'un autre membre de cette vieille famille approche aussi de sa fin

#### Nous lisons dans le Patriote:

« Un singulier parent. — On nous écrit de Nivelles, le 18 courant:

» Un habitant de Nivelles, portant un vieillard dans ses bras, se présentait hier chez un notaire de notre ville.

» — Monsieur, j'ai ici un parent qui veut faire son testament.

» Le notaire, intrigué, s'approche et s'écrie:

» — Mais il est mort, votre parent!

» En effet, le pauvre homme avait oublié de faire son testament. Le parent, pris à l'improviste, avait voulu aller au plus vite, mais la mort l'avait devancé.

Où donc le correspondant de ce journal a-t-il été trouver cette histoire dont personne n'a entendu parler ici?

S'agirait-il d'un autre Nivelles?

#### FOLKLORE.

##### FAUFE.

Il avou in coup in danseu èy enne danseuse qui arinent bi volu d'aller au Paradis.

I conv'nont dé fé l'vweyatche échenne. Velza voie buchî à l'uche du Paradis. El danseu va l'premi: « Buche, buche à l'uche! — « Quiss qu'est là? » dist-i Saint Pierre.

se, èyé de peu qu'o n'èrèconnette ses soles, i les a tiré, pou mette des gros chabots d'flamind.

— A c' l'heure, djé m'in va direc à Djazi, sans pu intrer nulle part; o r'wète trop vos manières dins les cabarets, c'est ça qu'o vo r'counait si rade.

— Attinze n' munutte qué djé mette in esplinque pa dière à vo. pélisse pou l' fé vni à l'cotte, vos ris-qu'rez moins dé l' desquiter.

Mais l'fichaute, à l'place d'in esplinqué d'a mis deux, el elles stervinnet co à l'vni l'pânearte.

Minique Pécrot montout les apas d' Djazi, qu'o criout djà par derrière li; C'est Pécrot!

I s'a mis à fé des rigodons dins l'bal comme pou fé chenance qu'i n' comperdou ni qué c'astout à li qu'o d'avou; woye: i n'avout pus persône qui dansou, tout l'monde criout: Pécrot! Pécrot! I d'avou même des ciens francs assez qué pou daller li taper dsus l'espale èyé li dire:

— Ey adont, Minique, vo femme n'est pus djalousse qu'elle vos a léchiz ci vni!

Ou bi d'z'outes qui lidzinnent:

— Tout l'monde es' t'in melle à c' qui paraît, Minique. Est-ce qué les feuilles couminch'rinnet à pousser, qu'à vo n'atche vo avez co sondgi à vni ci vos stitchi?

A l'fin, Minique a sté si bi à d' bout qu'i n'a fait qu'in temps pou satchi s' masse èyé s' pélisse; seul-mint adon il a vu l' pancarte qu'i pourtout à s' dos; in vient ça, s' colère a sté si bi grande qué pou l' nof i s'a mis à bwère tant et cós pus. O l'a d'vu r'mèner à s' maison, èyé l' pélisse, qué Mélie d'avou si sogne, avout bi gangni in bon r'layatche à tringbaler dsus les tåbes èyé dins les roifons.

CLIPOTIA.

— « C'est mi, Saint Pierre. »  
— « Qué faites pou mesti? »  
— « Djé su danseu. »  
— « O n' prind ni des danseus dins l' Paradis. »

» Allez-vos é. »  
V'là qué l' danseuse arriffe à s' tour: « Buche, buche à l'uche! »

— « Quiss qu'est là? » qu'i d'mande co Saint Pierre.  
— « C'est mi, Saint Pierre. »  
— « Qué faites pou mesti? »  
— « Djé su danseuse. »

— « O n' prind ni des danseuses dins l' Paradis. »  
» Allez vos é. »

V'là qué l' danseu èyé l' danseuse astinnet là tout desbauchi, quand, t'a-n-in coup, i vyont arriver in grand intermint.

C'astou Monseigneur l'évêque. Saint Pierre drouffe l'uche t'au lartche pou lèyi passer l'intermint, mais l'erresse l'assu rade.

— « I m' vi in idéc, dist-i l' danseu: djé m' va vos » stitchi dins-n-in satche, djé vos mettrai su m' dos » èyé nos d'irons dins l' Paradis, fuchi d'in seure. »

V'là qu'i stitche el danseuse dins-n-in satche, el kertche su s' dos èyé vella voie buchî à l'uche: « Buche, buche à l'uche! »

— « Quiss, hon, là? » dist-i Saint Pierre.  
— « Les bagages dé Monseigneur, » dist-i l' danseu.

Saint Pierre drouffe l'uche t'au lartche pou les lèyi passer.

Et v'là commint, despu adon, il a n' danseuse èy in danseu dins l' Paradis.

Racconté par M<sup>me</sup> C., de Nivelles.  
G. W.

#### Métagramme.

Cette grande et superbe pomme  
D'aïe fait sourire un gourmand;  
A ses yeux rien ne brille comme  
Celle grande et superbe pomme.  
C'est celle que le premier homme  
Croqua jadis assurément;  
Celle grande et superbe pomme  
D'aïe fait sourire un gourmand.

Aux quatre coins de la caserne  
Voilà le réveil-matin.  
Allons et que nul ne lanterne  
Aux quatre coins de la caserne!  
Sous un ciel encore gris et terne  
Éclairé d'un jour incertain,  
Aux quatre coins de la caserne  
Voilà le réveil-matin.

La Solution du Logogriphe est: PRISME, PRIME.  
Ont deviné: Seurasou Frick et Nened; Gamine.

#### ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 15 AU 23 MARS 1890.

NAISSANCES. — Augustin-Jules-Gh. Bataille. — Victor-Gh. Derbais. — Antoine-Joseph-Firmin-Gh. Hennau. — Jeanne-Joséphine-Charlotte-Gh. Gauze. — Hélène-Marie-Augustine-Joséphine-Gh. Hulin.

MARIAGES. — Théophile-Joseph-Gh. Balza, 42 ans, garde route au chemin de fer avec Euphrasie-Gh. Terdeuse, 37 ans, sans profession. — Charles Willot, 22 ans, ouvrier brasseur avec Henriette-Gh. Martin, 26 ans, cuisinière.

DÉCÈS. — Jean-Joseph-Julien Minne, 65 ans, cultivateur, époux de Caroline-Ambroisine Bodenghien, décédé faubs de Bruxelles. — Victor-Jean-B<sup>e</sup> Demiesse, 64 ans, m<sup>o</sup> tailleur, veuf de Joséphine Lejeune, époux de Octavie-Joséphine Martinet, décédé Grand-Place. — Léonide-Gh. Leveque, 56 ans, sans profession, décédé bout<sup>e</sup> de la Batterie. — 8 enfants au-dessous de 7 ans.

Froment les 100 kilogs, 17,75 francs — Seigle 13,50 — Avoine indigène, 16,00 — Escourgeon, 18,50 — Beurre, le 1/2 kilog, 0,00 — Œufs, les 26, 1,60.

#### VILLE D'ANVERS 1887.

47<sup>e</sup> tirage, du 10 mars 1890. — Les 26 séries sorties sont: Série 8630 9718 40042 46222 18770 49700 21080 24904 22948 28484 32005 34668 34713 37377 39442 40349 42401 49455 50547 57323 57718 64944 63495 60434 69014 74626.

Les primes sont échues comme suit: S. 57713 n<sup>o</sup> 4, fr. 150.000; — S. 39412 n<sup>o</sup> 14, fr. 2.500; — S. 69041 n<sup>o</sup> 9, fr. 1.000; — S. 57323 n<sup>o</sup> 8, S. 57718 n<sup>o</sup> 21, fr. 500; — S. 8630 n<sup>o</sup> 1, S. 40042 n<sup>o</sup> 8 0 20, S. 46222 n<sup>o</sup> 20, 18770 n<sup>o</sup> 4, S. 22948 n<sup>o</sup> 4, S. 34668 n<sup>o</sup> 3 24, S. 34743 n<sup>o</sup> 4 11 13, S. 37377 n<sup>o</sup> 21, S. 39412 n<sup>o</sup> 7 8, S. 50547 n<sup>o</sup> 13 23, S. 57718 n<sup>o</sup> 16, S. 69041 n<sup>o</sup> 11, S. 74626 n<sup>o</sup> 2, fr. 150.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110.

Remboursement à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1890.

#### VILLE DE BRUXELLES 1886.

20<sup>e</sup> tirage, du 15 mars 1890. — Les 48 séries sorties sont: Série 4494 15615 16410 20560 21077 22833 33902 36108 37258 38444 38552 39453 39620 44646 43986 48737 45810 49156 49756 52863 52958 56774 62550 65288 68004 74825 73338 73777 75447 76342 77646 80384 84337 87030 89884 96920 96982 99434 101525 104834 104246 105429 105606 109568 110832 111042 111309 111327.

Les primes sont échues comme suit: S. 22833 n<sup>o</sup> 40, fr. 100.000; — S. 39453 n<sup>o</sup> 5, fr. 2.500; — S. 75447 n<sup>o</sup> 43, fr. 1.000; — S. 56774 n<sup>o</sup> 6, S. 71825 n<sup>o</sup> 9, fr. 500; — S. 18645 n<sup>o</sup> 647, S. 21977 n<sup>o</sup> 25, S. 33902 n<sup>o</sup> 2, S. 37258 n<sup>o</sup> 47, S. 39620 n<sup>o</sup> 42, S. 44646 n<sup>o</sup> 3 18 24, S. 49756 n<sup>o</sup> 41, S. 52863 n<sup>o</sup> 46, S. 56774 n<sup>o</sup> 5, S. 76342 n<sup>o</sup> 20, S. 77646 n<sup>o</sup> 43 45, S. 96982 n<sup>o</sup> 49, S. 99434 n<sup>o</sup> 43, S. 104246 n<sup>o</sup> 24, S. 111042 n<sup>o</sup> 10, S. 111327 n<sup>o</sup> 49, fr. 150.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables à fr. 110. Remboursement à partir du 2 janvier 1891.

## Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS  
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION: UN FRANC PAR MILLE.  
(85)

Etude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Le dit notaire procédera:

Le jeudi 10 avril 1890, à une heure, en la demeure de P.-J. Bonnenge, à Virginal-Samme, à une vente publique

### DE MEUBLES

et, de meules de paille et de foin.

Le même jour à 2 heures, au Café de la station, à Virginal-Samme, à la vente publique de

### DEUX MAISONS

terrains à bâtir, vergers, prés et terres d'une contenance d'environ 4 hectares 50 50 ares, situés à Virginal, à proximité de la gare et le long du chemin pavé de cette commune à l'itre.

Le même jour, à 3 heures, au même lieu, à une vente d'arbres croissant sur les biens ci-dessus.

Les notaires GILLIS d'ltre et CASTELAIN de Nivelles, vendront publiquement, le lundi 24 mars 1890, à midi, en la mortuaire d'Amand Herman à Haut-Ittre, le Mobilier et les Marchandises qu'il a délaissés.

Etude de Maître A. DELBRUYÈRE, notaire à Nivelles.

### A LOUER

### Une Maison avec Jardin,

sise rue Gillard-Heppe, à Nivelles, occupée antérieurement par M. Verelst.

Louissance immédiate.

Pour le 15 septembre 1890

### UN HERITAGE

sis à Baulers, avec prairies et terres le tout d'une contenance de 7 hectares 82 ares 95 centiares. — Occupé par Adolphe Saintes.

Pour les conditions s'adresser en l'Etude du dit notaire. (91)

### A louer: UN ENCLOS

situé boulevard de la Batterie à Nivelles, pouvant servir de jardin ou de remise.

S'adresser au bureau du journal. (109)

A vendre d'occasion, un vélodépède neuf, monté sur billes. — Prix modérés.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles. (107)

## L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUIÈRES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux: 65, Grand-Place, à NIVELLES. (83)

GRAND'PLACE  
A  
NIVELLES

ARTHUR SEMAL

AUX FORGES  
DE  
VULCAIN

ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,  
Grillages, Chenils, Falsanderies.

Poêles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.

ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

pour ce qui concerne la serrurerie, poêlerie, etc., à des prix très-modérés.

ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.

## CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

**PELERIN, RUELLE & C<sup>ie</sup>**

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr.	4,60
» verte, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
Boîte brune, » » » »	1,75
» mauve, » » » »	2,00
» blanche, » » » »	2,50
» avec ruban, » » » »	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c<sup>ts</sup> la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.** (76)

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims (86)

## Matériaux de Construction

### A VENDRE :

20 sommiers en chêne, 20 châssis avec vitrages et bascules, 20 portes de toutes dimensions y compris deux portes cochères, 60 mètres cubes de bois de chêne de 1<sup>re</sup> qualité, tels que linteaux, bois à brûler. — Pierres, seuils, pavements, rouloirs, crèches, pavés, etc.

Une magnifique façade en pierre pour chalet ou maison de campagne.

S'adresser à M. Henri LORIA, entrepreneur de travaux publics à Nivelles-Est. (110)

## CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, (en face de la rue du Béguinage). (77)

## HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES  
pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grès de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons,  
Vases de latrine en grès vernissés. (105)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions  
à des prix exceptionnellement avantageux.

## R. LECOMTE-CASTELLE

TAPISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignies, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE  
CHAMBRES FUNÈBRES

Elegante légère solide  
CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS. (93)

## MAISON

## R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Étuves et Cuisinières.

Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants. (95)

Ancien horloger de Lillois vient de s'établir chez son beau fils  
CAMILLE CROONE, bou-  
langer, faubourg de  
Namur à

MAGASIN NIVELLES.

D'HORLOGERIE

réparations

A DES PRIX DÉFIANT

TOUTE CONCURRENCE.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT. (108)

## HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques. (113)

## GOUTEZ LE BON TABAC et les fins cigares de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (58)

## A L'ABONDANCE

PATISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

## LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc. (61)

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

## JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles. (84)

## Compagnie belge

DES

## PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles. (86)

Travaux de construction.  
Sommes électriques et pneumatiques. —  
Ouvrage de poêlerie, serrurerie et ferronnerie.

RUE DE CHARLEROI, 5, NIVELLES.

## MAISON FRANÇOIS GALLY,

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

## EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60. (55)

A VENDRE OU A LOUER :

**Grange**, rue de Bruxelles; grande  
**Maison**, rue S<sup>te</sup> Anne et plusieurs  
petites **Maisons**.

S'adresser à M<sup>me</sup> Huet-Lisart. (79)

## VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

## V. PLISNIER-PONCELET,

GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

SAISON D'HIVER 1889-1890.

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscou doublé satin	» »	15,00
» Beaver doublé sat <sup>in</sup> très soigné	» »	25,00
» Cheviot et fantaisie	» »	20,00
» pour enfants	» »	8,00
Costumes pour hommes	» »	15,00
» » enfants	» »	5,00
Pantalons	» »	5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES. (60)

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER